

Programme d'assistants et assistantes de langue arabe en France 2026-2027

Devenez assistant·e de langue arabe en France, et partagez votre langue et votre culture !

Proposé par le ministère français de l'Education nationale et de la jeunesse et piloté par France Education International, le programme d'échange d'assistant·es de langue offre aux étudiant·es l'opportunité d'enseigner la langue arabe dans des établissements scolaires en France (collèges et lycées), tout en vivant une expérience immersive unique. Ce programme constitue une expérience pré-professionnalisaante valorisante et reconnue.

Modalités pratiques

Durée de la mission : 7 mois (du 1er octobre 2026 au 30 avril 2027)

Date limite de candidature : **15 février 2026 à 12h a.m.**

Le dossier de candidature devra être adressé par voie électronique uniquement (1 document unique au format PDF) aux adresses suivantes :

- DRI@ul.edu.lb
- ketty.abboud@if-liban.com

Attention :

- **Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.**
- **L'octroi définitif est conditionné par l'accord du consulat pour la délivrance du visa.**

Les candidat·es pré-sélectionné·es seront convoqué·es à un entretien à l'Ambassade de France au Liban.

Critères d'éligibilité

Programme réservé aux étudiant·es de l'Université Libanaise.

Les candidat·es doivent :

- Être de nationalité libanaise ;
- Avoir entre 20 et 30 ans au moment de l'arrivée en France ;
- Être inscrit·e en L3 ou M2, dans une des facultés suivantes : **Langue et littérature arabes, Traduction, Histoire (arabe), Géographie (arabe)** ;
- Posséder une bonne connaissance de la langue française (niveau minimum B1 sur l'échelle du *Cadre européen commun de références pour les langues*).

Dossier de candidature - documents requis

- CV (maximum 2 pages incluant une photo)
- Une lettre de motivation
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Une attestation d'inscription de l'année en cours (2025-2026)
- Une attestation de réussite et relevé de notes pour l'année 2024-2025
- Un certificat ou attestation officielle en langue française (DELF ou autre)

Conditions pratiques

Les assistant·es effectueront un service hebdomadaire de 12h dans un établissement scolaire français.

Les assistant·es recevront un salaire mensuel brut de 1.036,21€.

Attention : le logement est à la charge de l'assistant·e.

L'ambassade de France au Liban prendra en charge :

- les frais de visa au Liban
- le billet d'avion aller-retour

Il est demandé aux personnes retenues de s'assurer qu'**elles disposeront d'une somme d'argent minimale en amont de leur départ (montant conseillé : 1500€ - 2000€) qui permettra leur installation en France**, en attendant le versement du premier salaire.